

Chère Madame, chère Mademoiselle, cher Monsieur,

C'est en femme déterminée, profondément éprise de justice que je me présente à vous. Depuis trente ans, avec ma famille, je vis dans le canton de Sennecey-le-Grand, dont je suis la Conseillère générale, en charge de la culture, de la création et du patrimoine pour le Département. Ma vie professionnelle en tant que Secrétaire générale de la sous-préfecture de Chalon, puis Sous-préfète et maintenant juge au tribunal administratif, a été entièrement tournée vers l'intérêt général.

Au service du changement

Le 6 mai 2012, François Hollande a été porté à la présidence de la République par un vote qui répond à une volonté de changement, notamment dans la façon de gouverner. Dans une France réunie et apaisée, le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation, les contre-pouvoirs sont respectés, nos concitoyens peuvent faire entendre leurs préoccupations. Le changement, ce sera aussi une société plus juste qui, par conséquent, s'efforcera de corriger les inégalités affectant les jeunes, les femmes, les personnes en état de dépendance et, d'une manière générale, les territoires ruraux. Bien sûr, il faudra encore à court et moyen terme, sortir de la crise économique qui fragilise l'ensemble



de l'Europe et mettre de l'ordre dans le système bancaire. C'est au service de ce changement qu'en Bresse, dans le Tournugeois et dans le Val-de-Saône, je veux apporter mon expérience et toute mon énergie.

Pour la cohérence

Le Président de la République, François Hollande, ainsi que le Gouvernement conduit par Jean-Marc Ayrault ont la volonté et la capacité de répondre à ces défis. Cependant les choix de la Nation reposent - et c'est heureux - sur les lois votées par l'Assemblée nationale et le Sénat. En ce sens, il est indispensable que notre Président et le

Gouvernement puissent s'appuyer sur des députés qui sans être «aux ordres», soient néanmoins résolus à soutenir les réformes qu'exprime le vote du 6 mai.

Ma candidature, dans la voie ouverte par Pierre Joxe et dans laquelle s'inscrit aujourd'hui Arnaud Montebourg, répond à cette exigence d'harmonie et de cohérence.

Choloureusement votre

Cécile Untermaier

Dès le 10 juin, engagez-vous avec nous, pour ce changement, une chance de réussir, une chance à saisir.

Cécile UNTERMAIER



MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
avec
FRANÇOIS HOLLANDE

Frédéric Cannard

Le mandat de députée que je vous demande de me confier, c'est un contrat de législature de 5 ans avec :

1. UNE MÉTHODE DE TRAVAIL

- Résolument hostile au cumul des mandats et dédagée de ma fonction de vice-présidente au Conseil général comme de mon activité professionnelle, j'exercerai mon mandat de députée à plein temps.
- Avant que les projets de loi ne viennent en discussion à l'Assemblée nationale, j'organiserai sur le terrain des rencontres avec des personnes concernées, les responsables associatifs, les responsables professionnels, et bien sûr les élus locaux. Après leur adoption, je veillerai, avec vous, à leur application concrète sur le territoire.
- Je reviendrai régulièrement devant vous pour rendre compte de mon mandat au cours d'assemblées publiques.

2. DES ACTIONS SPÉCIFIQUES DÈS MON ÉLECTION

Economie - Emploi

- Je rédigerai une proposition de loi pour lutter contre la précarité professionnelle des femmes, majoritairement contraintes au temps partiel subi, aux déplacements multiples et coûteux, à l'absence de formation et d'évolution professionnelle.
- Je proposerai l'abrogation de la loi autorisant l'ouverture des grandes surfaces le dimanche, disposition qui n'augmente pas le pouvoir d'achat des salariés (désormais, sans majoration de salaires) qui tue à la fois la vie familiale et le petit commerce de centre-ville.
- Je soutiendrai les PME et TPE de sorte qu'elles puissent répondre à des appels d'offre simplifiés dans les procédures et ainsi activement participer au vaste plan permettant à un million de logements par an de bénéficier d'une isolation thermique de qualité (formation aux métiers de demain, économies d'énergie, augmentation du pouvoir d'achat).
- Je ferai la promotion des contrats de génération auprès des entreprises, lesquels prévoient l'exonération de cotisations pour les deux emplois considérés dès lors qu'un jeune est embauché ainsi que des emplois d'avenir pour les jeunes auprès des associations.

Agriculture

- J'encouragerai les filières courtes et les filières d'excellence.
- Je défendrai la Bresse et le Val-de-Saône de sorte que ce territoire reste classé en 2014 en zone défavorisée dans le cadre de la Politique agricole commune.
- Je proposerai la revalorisation des petites retraites, des veuves comme des conjoints d'exploitant agricole.

Santé - Handicap

- Je mettrai en place un observatoire de la santé sur le territoire de la circonscription, avec l'objectif de garantir l'égalité et la qualité de l'accès aux soins : pôle de santé de proximité, présence de médecins généralistes dans les maisons de santé, lutte contre les dépassements excessifs d'honoraires, répercussion intégrale de la diminution de la taxe sur les complémentaires de santé annoncée par François Hollande.
- J'encouragerai la création de places supplémentaires en instituts médico-éducatifs et établissements et services d'aides par le travail et ainsi que des logements adaptés aux travailleurs handicapés et retraités, en Bresse et dans le Val-de-Saône.

Transports - Communication

Je défendrai :

- une desserte des gares de Mervans et Louhans et un cadencement adapté des TER Bourg-en-Bresse-Dijon.
- un aménagement de la voie verte sur le tracé de la ligne de l'ancien Tacot de Louhans à Chalon-sur-Saône.
- une couverture à haut-débit de toute la circonscription et l'obligation pour les opérateurs de téléphonie mobile de couvrir le territoire où subsistent encore trop de zones blanches.

Personnes âgées

- Je favoriserai leur maintien à domicile comme la création de places supplémentaires pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer.

Administration du territoire

- Je soutiendrai l'abrogation de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme territoriale et mettant en miettes les collectivités locales, en particulier les communes rurales.
- Je veillerai à l'application de la loi disposant d'une étude d'impact avant toute suppression de services publics.
- Je proposerai la mise en place obligatoire de comités consultatifs locaux des usagers dans tous les organismes publics, les syndicats et les sociétés fermières distribuant l'eau potable.

3. LES ENGAGEMENTS DE FRANÇOIS HOLLANDE

Maitriser la finance

- Interdire la spéculation, mettre les banques au service de l'économie, protéger l'épargne populaire (livret A).

Faire de l'école une priorité

- Affecter 60 000 postes à l'Education nationale à effectif constant dans la fonction publique.
- Rétablir la formation des enseignants, accueillir les enfants de moins de 3 ans.

Lutter contre la concurrence déloyale

- Favoriser la production en France, soutenir les PME grâce à une banque publique d'investissements.

Garantir nos retraites

- Permettre immédiatement le départ à 60 ans à ceux qui auront cotisé 41 annuités. Ouvrir une négociation sur la pénibilité.

Promouvoir l'égalité hommes-femmes

- Assurer l'égalité salariale pour le même emploi, instaurer la parité dans toutes les instances.

Garantir la sécurité

- Créer 1000 postes dans la gendarmerie, la police, la justice, lutter contre les trafics en tous genres.

Protéger votre pouvoir d'achat

- Annuler la hausse de la TVA, bloquer pendant trois mois les prix des carburants, alléger les factures d'eau, de gaz et d'électricité, encadrer le prix des loyers, lutter contre le surendettement des familles.

Refuser l'Europe de l'austérité

- Renégocier le traité de stabilité Sarkozy-Merkel dans le sens de la croissance et de l'emploi.